



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-26821>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-26821**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR

Correspondant : MME DALMAS Karine, Directrice

Adresse : Direction de la Commande Publique, 390 avenue des Lices , CS 41303, 83076 TOULON

Coordinnées :

Téléphone : 0483950569

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://var.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://var.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : MISSIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE FONCIERE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Elles ont pour objet la préparation des dossiers, des formalités et l'accomplissement des démarches afférentes à tout ou partie des opérations foncières menées par le Département du Var. Ces prestations concernent à la fois le patrimoine actuel ou futur du Département du Var, qu'il s'agisse de domaine public et privé, et notamment, les opérations de voirie, les Espaces Naturels Sensibles, les collèges, les équipements de proximité. A ce titre, la commande et le suivi de ces prestations seront exclusivement réalisés par la direction de la gestion immobilière et foncière de la Collectivité (dénommée DGIF par la suite). Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché est passé pour une durée de un an (ou de 12 mois) à compter de la date de notification. Il est renouvelable 3 fois par période de un an, par reconduction tacite, la durée totale du marché ne pouvant excéder 4 ans. Le marché pourra être reconduit pour un an, au plus tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint, ou au plus tard, au terme d'un délai d'un an à compter de sa date de notification ou de sa date de reconduction. La valeur estimée du marché est de 16 000 euros HT annuel soit toutes périodes de reconductions incluses, de : 64 000 euros HT

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/05/2025 et jusqu'au 30/04/2026

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le marché sera attribué à une entreprise individuelle ou à un groupement momentané d'opérateurs économiques. En application de l'article R. 2142-21. du CCP, l'acheteur interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs candidatures en agissant à la fois : 1/ en qualité de candidats individuels et de membre d'un ou plusieurs groupements, 2/ en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas de groupement d'opérateurs économiques, la composition du groupement et son mandataire devront être présentés lors de la remise de l'offre

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations apprécié sur la base du devis quantitatif estimatif : 40%
- Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : 60%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 07/04/2025 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
20250354

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://var.fr> Code NUTS : FRL05 Modalités d'ouverture des offres : Date: 08 avr. 2025 Lieu :Marché périodique : OUI Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon, 5 rue Racine, BP 40510 83041 ToulonCedex 9 Tél : 0494427930 Fax : 0494427989 Mel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA de Marseille, Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur, Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), Place Félix Baret - CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 Tél : 0484354554 Mel : catherine.pietri@paca.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Voies et délais de recours: - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du

contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Critère Prix : 40 % La valeur technique notée sur 60 points (puis portée à 60 %) sera appréciée au vu du mémoire technique fourni par le candidat, en fonction des sous-critères suivants : - Sous-critère 2.1 noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 4, soit un maximum de 20 points : Désignation et compétences des intervenants affectés à l'exécution des prestations de l'accord-cadre - Sous-critère 2.2 noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 4, soit un maximum de 20 points : Organisation de l'équipe, moyens matériels et méthodologie mise en oeuvre pour la réalisation de chacune des missions, objet du présent marché - Sous-critère 2.3 noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 4, soit un maximum de 20 points : Moyens mis en oeuvre pour satisfaire le besoin de disponibilité et de réactivité nécessaires à l'exécution des prestations objet du présent marché

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/03/2025